

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL DU** : 2 septembre 2019

**Présents : Mmes AIRES, CROUZET Marie, LAGACHERIE Luce, Josette DEO Maryline CROUZET  
Mrs ESCARIO, MARTINEZ, NOUGUES, , HAEIN  
Procurations : Pierre SANCHEZ à Luce LAGACHERIE, Laure PALLEC à Martine AIRES  
Absents : Mmes SANCHEZ, PALLEC, BRULE, Mrs DABOS, LAURENS**

**Mme AIRES a été nommée secrétaire.**

Début de séance à 18h00

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 29 juillet 2019

Madame la Maire demande au Conseil Municipal son accord pour rajouter à l'ordre du jour :

- Pool routier
- Place parking pour camion pizza O Chalet d'Italie
- Remorque à vendre à Mr Capdeville Alain
- Fromager de Cierp-Gaud : libre accès à la carrière du Château
- 

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES
Pool routier	Madame le Maire de SAINT BEAT-LEZ fait part au Conseil Municipal de la demande de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises d'adapter le programme Pool Routier 2016/2018. En effet, la Commune peut faire bénéficier d'une partie de son programme la commune suivante : <ul style="list-style-type: none"><li>- BURGALAYS pour un montant de 20 000.00 €</li></ul> Cette demande entre dans le cadre d'une démarche communautaire.	Pour : 11 Contre : 0
Tarif place camion pizza	90 € par mois.	Pour : 11 Contre : 0
Remorque à vendre	Monsieur Alain Capdeville s'est porté acquéreur d'une remorque vendue par la mairie pour un montant de 300 €.	Pour : 11 Contre : 0

Fromager de Cierp-Gaud	Ce fromager est intéressé pour entreposer des fromages dans la carrière du Château. Une convention doit être établie avec la mairie	Pour : 11 Contre : 0
Réseau 31 : servitude de passage suite aux travaux des berges de Garonne	Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le SMEA 31 a réalisé le renforcement de la berge afin de protéger une conduite d'eau potable sur la Commune de SAINT-BEAT-LEZ. A ce titre, le SMEA 31 dans son courrier du 19 juin 2019 demande à bénéficier d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée 471 section A n°636.	Pour : 11 Contre : 0
Annulation des titres impayés	Titres à annuler qui datent de 2015 et qui ne pourront pas être honorés pour un montant de 169€65	Pour : 11 Contre : 0
SDEHG rénovation de l'éclairage public	Le maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 18/06/2019 concernant la rénovation de l'éclairage public sur toute la commune, le SDEHG a réalisé l'avant-projet sommaire.: Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ TVA (récupérée par la SDEHG) 40 492 €</li> <li>▪ Part SDEHG 164 560 €</li> <li>▪ Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) 52 073 €</li> </ul> <hr/> <p style="text-align: right;">Total 257 125 €</p> <p>Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.</p>	Pour : 10 Abstention : 1
Proposition d'un administré de cession de terrain avec servitude à la commune	Terrain situé à la Rouère. Cession d'un chemin privé pour servitude de deux autres maisons. Mais après visite sur place, le terrain n'est pas correctement carrossé. Un rendez-vous doit être pris avec la propriétaire et le pôle routier.	A revoir
Enquête publique projet de création d'une piste cyclable entre le pont de Chaum et la frontière espagnole au Pont du	Enquête en cours. Une pétition tourne refusant cette création de piste car l'itinéraire est à la fois dangereux et inadapté. Demande aussi d'Hervé Péréfarres.	A suivre
Vente gendarmerie	- Mail reçu de Paul Reed qui passe de 120 000 € à 150 000 € car il est très déterminé. Il débutera le projet par le commerce et ensuite il passera aux appartements Financement : 120 000 € à l'achèvement de l'acte de vente + 30 000 € différé à 6 mois (fonds propres). - 2ème offre à 150 000 € : 4 appartements en location annuelle	Projet de Paul Reed : Pour : 10 Abstention : 1

	<p>4 appartements en RB&amp;B Financement : prêt à 100%</p>	
<p>Questions diverses</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Rendez-vous avec le représentant de l'administration financière concernant le devenir de la perception :</b> Pas question de fermeture mais nouvelle affectation de bureau de proximité avec la population. Pour la gestion des collectivités en revanche, ce sera délocalisé à Gourdan-Polignan. Cette modification ne sera pas effective avant 2021.</li> <li><b>2. Problème des pompiers :</b> pas de couverture maxi à partir de 18 h et le week-end. 19 pompiers volontaires en suspend d'engagement. Samedi 5/8, un courrier a été adressé à la Préfecture pour demander une table ronde qui aura lieu le 16/9 à Marignac. Souligner lors de cette réunion que face à cette situation, il conviendrait de ne plus verser les sommes octroyées au SDIS eu égard au non service non rendu.</li> <li><b>3. Assainissement :</b> St Béat-Lez est placé en 7<sup>ème</sup> position. Monsieur Rival a été saisi, compte-tenu du dossier Bourg-centre pour que le dossier soit passé en priorité.</li> <li><b>4. Pays Comminges :</b> souhaite savoir s'il y a un besoin de panneaux photovoltaïques.</li> <li><b>5. Rue de dessus :</b> poser des panneaux 30km/h mais avant il faut prendre un arrêté municipal. Pour la pose de ralentisseurs, il faut vérifier si c'est à la charge de la mairie.</li> <li><b>6. Numérotation des rues :</b> point prévu avec la Poste.</li> <li><b>7. Passage piéton le long des travaux des berges :</b> à prévoir pour la sécurité des piétons.</li> <li><b>8. Coupe de bois :</b> annonce à faire</li> <li><b>9. Médiathèque :</b> 162 Saint-Béatais et 361 extérieurs. Quid de la gratuité pour tous ? Pas possible sinon la médiathèque départementale se retire.</li> </ol>	

Fin de séance à 19h05